

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
LE 9 SEPTEMBRE 2020**

Procès-verbal de l'Assemblée générale des parents de l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges, tenue le mercredi 9 septembre 2020, de 17 h 35 à 18 h 00, à l'école.

Sont présents :

Monsieur David Thibault, parent sortant, PRÉSIDENT du conseil d'établissement de l'année 2019-2020

Madame Nathalie Houde, membre parent du conseil d'établissement

Monsieur Patrice Tremblay, membre parent du conseil d'établissement

Madame Karine Ledoux, membre parent du conseil d'établissement

Madame Vicky Lavoie, membre parent du conseil d'établissement

Est également présente :

Madame Erika Estrada, directrice de l'école

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de la séance à 17 h 30. Monsieur David Thibault, président sortant du conseil d'établissement 2019-2020, fait fonction de président de l'assemblée.

Madame Estrada remercie monsieur Thibault d'avoir accepté d'office la présidence de l'assemblée et invite les membres présents qui formaient le conseil d'établissement 2019-2020 à se présenter.

AGP 20-21-001

2. Adoption du projet d'ordre du jour

CONSIDÉRANT que madame Erika Estrada, directrice de l'école, a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux parents de l'école;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Patrice Tremblay, parent, et résolu :

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGP 20-21-002

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 09 septembre 2019

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 9 septembre 2019 a été préalablement communiqué aux parents de l'école, le président procède à sa révision par appel de pages;

Il est proposé par Mme Nathalie Houde, parent, et résolu :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 9 septembre 2019 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020

Monsieur David Thibault, président de l'assemblée, fait la synthèse du rapport annuel du conseil d'établissement.

Monsieur Thibault mentionne que ce rapport est disponible sur le site Web de l'école.

AGP 20-21-003

5. Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection

Sur la recommandation de monsieur David Thibault, président de l'assemblée, il est proposé par Mme Karine Ledoux, membre du conseil d'établissement, et résolu :

QUE madame Erika Estrada, directrice de l'école, préside les élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGP 20-21-004

6. Procédure d'élection des représentantes et des représentants des parents au conseil d'établissement

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, précise le rôle et le mandat des membres qui siègent au conseil d'établissement. De plus, elle dresse le portrait de l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges.

Les mandats de trois membres arrivant à échéance, soit M. Patrick Tremblay, Mme Nathalie Houde et Mme Amélie Savard, trois postes sont à combler pour un terme de deux ans.

Il est convenu de la procédure suivante pour les mises en candidatures :

Les personnes intéressées à faire partie du conseil d'établissement de l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges manifestent leur intérêt.

De plus, un membre de l'assemblée peut proposer une personne. S'il y avait plusieurs candidatures, un vote secret serait tenu. Pour être élus, les candidates et candidats doivent obtenir la majorité des votes.

S'il y avait plusieurs candidatures, madame Erika Estrada agirait comme scrutatrice.

Il est proposé par M. David Thibault, Président du conseil d'établissement de l'année 2019-2020, et résolu :

QUE la procédure d'élection soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGP 20-21-005

7. Élection des représentantes et représentants des parents au conseil d'établissement pour un mandat de deux ans (fin de mandat : M. Patrick Tremblay, Mme Nathalie Houde et Mme Amélie Savard)

Les parents suivants présentent leur candidature afin de pourvoir les trois postes vacants :

- Madame Vicky Lavoie se présente,
- Madame Nathalie Houde se présente,
- Monsieur Patrice Tremblay se présente.

ATTENDU QUE le nombre de personnes candidates est égal au nombre de postes vacants, aucun vote n'est tenu;

Il est proposé par David Thibault, membre parent, et résolu :

QUE les personnes ayant proposé leur candidature soient élues au conseil d'établissement, soit pour des mandats de deux ans:

- Madame Vicky Lavoie se présente,
- Madame Nathalie Houde se présente,
- Monsieur Patrice Tremblay se présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, offre des félicitations aux parents élus au conseil d'établissement.

AGP 20-21-006

8. Élection d'un membre substitut en remplacement d'un parent qui serait absent

Comme les membres de l'assemblée ne sont pas assez nombreux pour qu'une personne présente sa candidature, il est proposé par Madame Vicky Lavoie de demander à Madame Amélie Savard si elle accepterait d'être le membre substitut du conseil d'établissement.

Madame Erika Estrada s'engage à demander à Madame Amélie Savard si elle accepte la proposition de madame Vicky Lavoie.

AGP 20-21-007

9. Élection au poste de représentante ou représentant au comité de parents

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre représentant des parents au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale.

Ce parent représentant doit être membre du conseil d'établissement.

Monsieur Patrice Tremblay propose sa candidature et celle-ci est acceptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE le nombre de personnes candidates est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de représentant au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale pour un terme d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGP 20-21-008

10. Élection d'un substitut au comité de parents

La présidente d'élection informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire un membre substitut au comité de du Centre de services scolaire de la Capitale.

Ce parent substitut doit être membre du conseil d'établissement.

Mme Karine Ledoux, membre élu séance tenante, propose sa candidature à ce poste.

ATTENDU QUE le nombre de personnes candidates est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de représentant substitut au comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale pour un terme d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGP 20-21-009

11. Décision de la mise en place ou non de l'organisme de participation (O.P.P.)

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, informe les parents du rôle de l'organisme de participation des parents (LIP 96).

CONSIDÉRANT les avis et commentaires formulés par la direction et le président de l'assemblée;

Il est proposé par M. Patrice Tremblay, membre et résolu :

QU'UN organisme de participation des parents ne soit pas formé à l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, invite la communauté parentale de l'école à faire part de leurs disponibilités comme parents bénévoles.

12. Première réunion du conseil d'établissement pour 2020-2021

Madame Erika Estrada, directrice de l'école, annonce que la première réunion du conseil d'établissement se tiendra le lundi 05 octobre 2020, à 19 h 30, à l'école.

AGP 20-21-010

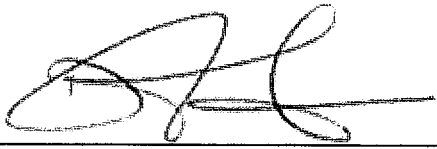
13.

Levée de l'assemblée générale

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé à 18 h 00 par madame, membre, et résolu :

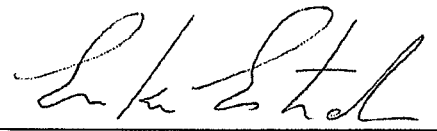
QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



David Thibault

Président de l'assemblée



Erika Estrada

Directrice de l'école

8 septembre 2021

Date